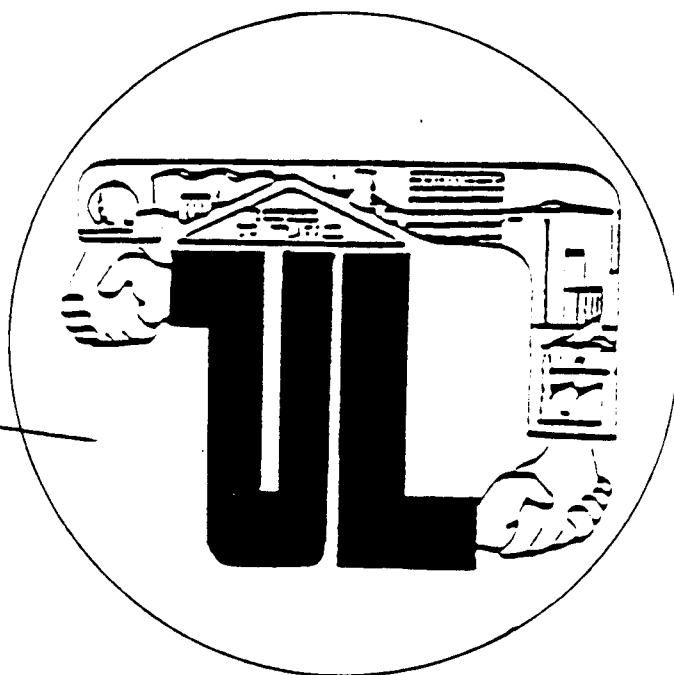


EN DIRECT
avec les



SOMMAIRE

- * 100 % de FNI c'est bon pour les élections prud'homales
- * Bilan des 50 unions locales invitées au 44ème Congrès confédéral
- * Elections prud'homales : 1183 collectifs :
il faut accélérer
- * Echos des unions locales
UL Argenteuil : parrainage 21 Val d'Argent
UL Créteil : une journée parrainage, vie syndicale
- * Création du collectif UL MOSELLE-EST
- * Préparez-vous pour le prochain "En direct"

Bulletin d'information (Secteur confédéral organisation)
Directeur de la publication : Pierre Corneloup

100 % DE FNI C'EST BON POUR LES ELECTIONS PRUD'HOMALES

* Avec qui gagnera-t-on les élections prud'homales 1992 ? Si l'on suit les principes élaborés lors du 44ème Congrès la réponse est sans ambiguïté "AVEC LES SYNDIQUES".

* Or, au bilan du 1er trimestre 1992, la vérité nous conduit à constater que des dizaines de milliers de syndiqués de la CGT de 1991 n'ont pas encore leur FNI 1992 sont donc exclus de cette bataille, de l'activité de la CGT et qu'on le veuille ou non, de la CGT elle-même.

* Il ne s'agit pas de camarades qui refusent, qui reprochent à la CGT ceci ou cela, non. Il s'agit tout simplement de camarades qui n'ont pas été vus une seule fois depuis le 1er janvier 1992, que l'on a laissés sur le bas-côté de la route, n'en avons-nous pas besoin pour tout ce que doit entreprendre le syndicat CGT ?

* Il est vrai que le syndicat CGT n'a pas le temps de tout faire, il y a les luttes, il y a l'activité syndicale, le tract qu'il faut préparer, les rencontres avec les directions.

* Alors, les syndiqués, le FNI !!!

* C'est ainsi que le scénario se répète tous les ans et les accords sincères avec le 44ème Congrès n'y changent rien. Surmonter ce mur de l'accoutumance en la matière c'est ce défi que chacun, chacune de nous, se doit de relever, pour mettre en conformité ses paroles et ses actes.

* FNI et syndiqués ne font qu'un et l'on ne saurait prétexter l'idée selon laquelle en définitive l'important c'est l'implication des syndiqués dans la vie syndicale qui compte pour "minorer" la gravité de la question des FNI non encore remis.

La connaissance de FNI placés, le suivi de leur placement et de leur évolution dans **chaque union locale** sont dès lors traducteurs de la prise en compte réelle et effective des idées du 44ème Congrès. C'est le **point de départ**, c'est le **minimum** qu'il nous faut atteindre partout.

Des camarades nous disent que ce n'est pas facile, car les syndicats eux-mêmes ne savent pas, ne répondent pas aux questionnaires ou à nos sollicitations. Mais comment pourrait-il en être autrement, lorsque l'on n'a rien demandé, rien sollicité de tel, de la part de nos syndicats ?

Combien de congrès, de réunions, de journaux d'unions locales se tiennent encore sans que le bilan FNI de l'UL (qui est pourtant le point de départ, qui doit déterminer la suite du plan de travail de l'UL) ne soit abordé, analysé et accompagné de décisions précises ?

C'est cela qu'il nous faut gagner dans toutes nos unions locales, pour se mettre définitivement à la page, à la page du 44ème Congrès.

**68 % DE FNI PLACES DANS LES 50 UNIONS LOCALES (*)
CONTRE 59 % POUR L'ENSEMBLE NATIONAL AU 31
MARS 1992. SOIT UN ECART DE + 9 %**

Cet écart était, au sortir du 44ème Congrès confédéral, de + 3 % (38 % de FNI placés pour les 50 UL contre 35 % pour l'ensemble national).

* Ceci confirme le bien-fondé des mesures d'impulsion et de direction prises que chaque union départementale devrait prendre à son propre compte en établissant un tableau de bord similaire mensuel avec les listes de toutes ces unions locales.

*** **C'est possible.** La Confédération le fait avec 50 Unions locales et il n'y a pas d'UD avec plus de 25 Unions locales.

*** **C'est possible partout.** Il y a dans la liste des Unions locales invitées au 44ème Congrès des UL de villages, de villes de moyenne et grande importance, de zones industrielles ou de sites.

PAS DE VIE D'UNIONS LOCALES, SI PAS DE RENDEZ-VOUS MENSUELS DES UL AU NIVEAU DE CHAQUE UD.

* Téléphoniquement, ou physiquement, faisons le point tous les mois au niveau des UD avec toutes nos unions locales.

Le Val-de-Marne réunit ses secrétaires à l'organisation des unions locales presque toutes les semaines.

La Seine-Saint-Denis : tous les mois.

Dans le **Finistère**, la **Haute-Garonne**, l'**Hérault**, les **Alpes-Maritimes**, le point est fait tous les mois au moins téléphoniquement, tous les 15 jours en **Ille-et-Vilaine**.

Pour l'union locale, le rendez-vous mensuel avec son UD est UN DROIT, n'hésitez pas à le revendiquer partout.

(*) 50 unions locales qui ont participé au 44e congrès

BILAN DES 50 UNIONS LOCALES INVITEES AU 44E CONGRES

DEP.	U.L.	FNI 91	FNI 92	%	SYND.100%
02	Laon	490	390	80	3
06	Cannes	1212	1004	83	27
07	Annonay	527	400	76	2
09	Foix	843	104	12	
11	Narbonne	778	528	67	
16	Cognac	424	335	79	7
17	Saintes	1793	1317	73	61
22	Saint-Brieuc	2852	2310	81	28
25	Montbéliard	635	561	88	2
29	Quimper	1982	1280	64	10
30	Alès	1367	1228	89	10
31	Toulouse-Mirail	3049	2107	69	33
33	Bordeaux-Centre	2311	1371	21	
34	Montpellier-Centre	1591	1080	67	11
36	Chateauroux	1585	850	53	10
37	Tours	2160	1380	63	18
42	Roanne	1683	1122	66	1
44	St-Nazaire	2119	1436	67	4
45	Fleury-les-Aubrais	1014	884	70	8
49	Angers	2789	1952	70	22
50	La Hague	74	61	82	1
51	Epernay	1043	1018	97	17
55	Verdun	385	193	50	3
56	Vannes	937	517	55	7
57	Moselle-Est	1341	1211	90	1
58	Clamecy	160	63	39	
59	Roubaix	1415	1045	73	7
62	Boulogne	1310	877	67	5
63	Clermont-Ferrand	4136	2235	54	
64	Bayonne	1137	585	51	15
69	Villeurbanne	1850	1613	87	1
70	St-Loup/Semouse	25	19	76	4
73	Moutiers	336	320	95	
75	Paris 3è	529	365	69	11
75	Paris 12è	3400	1951	57	8
76	Dieppe	1412	845	57	2
77	Melun-Senart	572	440	77	9
78	Trappes	1153	722	62	15
79	Melle	216	212	98	2
80	Amiens	2224	1582	71	14
81	Castres	453	184	40	
84	Avignon	1047	781	74	7
86	Civaux	34	42	123	2
87	Limoges-Nord ZI	1858	1252	67	
91	Massy	1148	973	84	21
92	La Défense	1480	1184	80	24
93	Noisy-le-Grand	820	651	79	7
93	Bobigny	1872	1286	68	
94	Fontenay S/Bois	790	569	72	18
95	Cergy-Pontoise	749	315	42	12
	TOTAL	65110	44720	68,68	419

ELECTIONS PRUD'HOMALES : AU 26 MAI 1992

1183 COLLECTIFS

IL FAUT ACCELERER

C'est bien parti pour la mise en place des collectifs. Avec une moyenne de 4 collectifs par union locale (certaines d'entre elles en ont mis entre 15 & 20 en place) nous pouvons déjà affirmer qu'une meilleure couverture du terrain se dessine en rapport aux élections prud'homales de 1989.

La volonté de couvrir les zones industrielles, les quartiers dans les grandes villes, les chantiers, les sites, les tours en prenant en compte la diversité du salarié a été entendue par nombre d'unions locales qui disposent d'un **PLAN DE CONNAISSANCE DE LEUR UL** sans précédent.

A partir de ce travail de fourmi qui a demandé beaucoup de préparation minutieuse, ce sont des centaines de militants, de syndiqués qui sont ainsi investis dans le parrainage, l'inscription, les candidatures. C'est plus de **100 camarades à Metz** avec des **syndicats dans 13 collectifs**. C'est autant de camarades sur **Toulouse-Mirail** avec l'aide de plus de **60 syndicats investis dans 15 collectifs**. C'est déjà important, mais l'objectif de l'union locale est d'aller plus loin encore en prenant appui sur ses **126 bases organisées** et ses **3 000 syndiqués**.

Oui, c'est bien cela la dimension Prud'hommes 1992.

Prendre la dimension et la diversité du terrain à couvrir.

Prendre appui sur les syndiqués (et non simplement sur les permanents qu'on aura détaché) comme nous invite le 44ème Congrès.

C'est cela la bonne voie.

Partout où on a vu court, il faut voir large.

* **Dans nos UL** fonctionnelles. Là où il n'y a encore qu'un collectif d'UL il nous faut collectifs de tours, de quartiers.

* **Dans nos UL de villages**, réunir les syndiqués en assemblées générales, les solliciter pour l'affichage, le porte-à-porte. Mettre à contribution les retraités, les chômeurs.

Soyons audacieux et conquérants et ça marchera.

LE POINT DES COLLECTIFS AU 26 MAI 1992

Collectifs de circonscriptions :	129
zones industrielles	169
zones commerciales	26
tours	16
quartiers	66
cantons	38
unions locales	28
localités	134
chantiers	2
professions	4
fédérations	12
U.D.	95
Total	1183

ECHOS DES UL

UL ARGENTEUIL

S'il fallait témoigner des possibilités d'investir syndiqués et militants dans le parrainage, et de créer des centaines de collectifs, l'union locale d'Argenteuil nous en fournit un exemple vivant.

Après avoir fait un examen précis de l'état des lieux, l'union locale s'est adressée largement à ses syndicats, après discussions collectives à la C.E. et au bureau de l'union locale.

UN RESULTAT FORT ENCOURAGEANT

- 40 militants se sont investis dans 17 équipes constituées,
- 48 entreprises ont été parrainées,
- 1 800 tracts diffusés,
- 31 questionnaires de connaissance des entreprises comprenant les revendications exprimées par les salariés, le nom des salariés à contacter, etc... récupérés.

VOICI LE BILAN QU'EN TIRE L'UNION LOCALE D'ARGENTEUIL :

"Notre réflexion et nos propositions de lier emploi/élections prud'hommes à notre pratique revendicative, nous a permis concrètement d'éclairer les militants des entreprises sur la réalité du terrain et de notre environnement. C'est fini le temps où l'on diffusait 1 000 tracts en 1/4 d'heure devant une entreprise (et ce n'est pas demain que cela changera).

Nous devons adapter la CGT à cette réalité.

La stratégie du patronat d'éclatement des entreprises, le démantèlement de la production, les horaires flexibles sont autant de données à prendre en compte dans notre activité. Zones industrielles ou parcs d'entreprises sont aujourd'hui un mode d'organisation bien rôdé. (20, 30 salariés avec embauche échelonnée sur 2 H), alors pas question de compter sur un ou deux camarades de bonne volonté pour couvrir ce terrain.

Chaque membre du bureau a eu un objectif de participation en fonction de son syndicat.

Nous avons besoin de mettre en commun nos forces telles qu'elles sont aujourd'hui.

Cela nous a permis d'intervenir auprès des camarades pour rappeler que l'activité extérieure à l'entreprise n'était pas un engagement annexe.

Il faut intégrer cette pratique dans la vie du syndicat, cela valorise sa propre activité, dégage des réflexions et potentialités nouvelles : ça donne de l'air !

Cela pose en même temps : qui s'investit dans la resyndicalisation ? Qui crée les conditions des coopérations, des convergences d'intérêts ?

La campagne prud'hommes, c'est maintenant, dans nos boîtes et ailleurs qu'on gagnera les suffrages des salariés et pas avec un tract et une liste de noms à un ou deux mois de l'échéance.

L'ORGANISATION DE L'INITIATIVE

Dès leur arrivée au point de rencontre, celle-ci s'est échelonnée sur une demi-heure, les militants ont constitué les équipes au fur et à mesure de leur arrivée.

Le secrétaire à l'organisation de l'union locale a remis :

- un plan détaillé de la zone avec l'emplacement des entreprises et la ou les entreprises à parrainer par équipe,
- une fiche technique mentionnant le nombre de salariés employés (fourchette), l'activité principale de l'entreprise,
- un questionnaire (voir annexe) pour améliorer les futurs contacts et l'efficacité de l'investissement de la CGT,
- matériel de support :
 - * le 4 pages emploi de l'URIF,
 - * la V.O. Impôts.

Collage la veille au soir de l'affiche "L'emploi c'est un droit".

- 9h30, rendez-vous à l'union locale, café, croissants, casse-croûte.

Prochain collage sur la zone : affiche de l'UL avec le numéro de téléphone de la CGT."

A titre indicatif, nous publions le recto du questionnaire remis aux militants pour cette initiative.

PARRAINAGE DE LA Z.I. DU VAL D'ARGENT LE MERCREDI 12 FEVRIER 1992

EQUIPE

NOM	PRENOM	ENTREPRISE

Chers camarades,

Nous engageons un parrainage en grand de la zone du Val d'Argent. Cette zone industrielle, c'est 101 entreprises de plus de 10 salariés (5 000 travailleurs en tout), 31 entreprises de 10 à 19 salariés, 52 de 20 à 49, 16 de 50 à 99 salariés et seulement deux entreprises de 100 à 199 salariés. Cette zone industrielle est bien le reflet de la recomposition des structures des entreprises, menée par le capital.

Pour la CGT, cela veut dire bien des difficultés pour son activité. Aujourd'hui, nous n'avons que 8 bases CGT sur les 101 entreprises de la zone, d'où la nécessité absolue de s'adresser à tous ces travailleurs qui n'ont pas la CGT dans leur société.

Notre parrainage doit être fait sérieusement, l'union locale a essayé de le préparer au maximum. Chaque équipe a plusieurs entreprises à toucher, mais notre objectif est de distribuer le tract Emploi de l'URIF à un maximum de salariés, donc pas de distribution statique, mais à nous de trouver la meilleure solution pour une distribution maximale.

Il faut savoir que devant une entreprise de 20 à 49 salariés, par exemple, on ne pourra distribuer qu'une petite vingtaine de tracts en 2 heures ! Mais nous n'avons pas le choix. C'est la seule solution pour toucher ces salariés, d'où la nécessité de rayonner autour de l'entreprise. Bon courage.

P.S. : ce questionnaire nous aidera à organiser une nouvelle opération et un suivi de parrainage.

Entreprises parrainées :

NOM	ADRESSE	NOMBRE DE SALARIES
N°1		
N°2		
N°3		
N°4		

Combien avez-vous distribué de tracts par entreprise ? (approximativement) :

Entreprise n° 1:

Entreprise n° 3 :

Entreprise n° 2:

Entreprise n° 4 :

- BILAN DE LA JOURNEE DE PARRAINAGE ET DE VIE SYNDICALE DU 28 FEVRIER 1992

32 camarades ont participé :

La confédération (secteur organisation), une fédération (métallurgie), deux camarades de l'USTM, quatre secrétaires de l' U.D., trois unions locales (Vincennes, Gentilly, Ivry).

21 camarades, 8 syndicats : 3 hôpital Henri Mondor, 5 communaux, 4 DDASS, 3 Hôtel du Département, 3 CTA PTT, 1 DDE, 1 SAMU Croix Rouge, 1 Carrefour, 3 camarades de l'UL.

30 FNI ont été enregistrés ou placés : 9 PTT CTA Base, 3 PTT CTA UGICT, 4 Hôtel du Département UGICT, 4 communaux, 6 adhésions réalisées : 4 communaux, 2 Hôtel du Département.

10 V.O. compte-rendu 44ème Congrès ont été vendues,

300 cotisations à l'UL ont été récoltées,

150 signatures pour les retraites,

1 500 tracts distribués,

12 500 F concernant les dettes de certains syndicats à la Vie Ouvrière.

LE 13 MARS 1992 EST NE LE COLLECTIF UL DE MOSELLE-EST

Après l'union locale du Charollais (Saône-et-Loire) et celle du Nord Bocage Vendéen, nées en 1991 des suites de regroupements d'unions locales "vivotantes" vient de naître le collectif d'union locale de Moselle-Est qui couvre :

- 27 280 salariés

- 4 000 entreprises

pour :

- 7 000 électeurs CGT

- 2 000 syndiqués CGT

- 31 syndicats et bases organisés.

Il ne s'agit pas, au travers de ces exemples, qui tous ont été profitables pour l'instant, de procéder à une systématisation de la "théorie" des regroupements d'unions locales. En l'occurrence, les militants de la Moselle ne désespèrent pas de redonner vie aux trois unions locales en difficulté que sont Forbach, Sarreguemines et Saint-Avold.

Il s'agit d'examiner chaque situation sous la responsabilité des unions départementales et des fédérations en tenant compte que nous avons besoin toujours d'unions locales de villages. Ce sont les transformations du tissu économique et social qui ont conduit et conduisent aujourd'hui les militants du charbon, de la chimie, de la santé, des métaux, etc... à regrouper leurs forces au sein d'un collectif visant à redynamiser l'activité CGT dans ce secteur.

DEJA UN RICHE BILAN

Assemblées de rentrée, visite d'une vingtaine de syndicats.

3 stages de base avec une soixantaine de participants, 2 stages moyens avec 21 participants.

Une réunion des syndicats de la métallurgie avec l'USTM.

Des assemblées de militants pour déterminer les candidats Sécu. pour la préparation du 44ème Congrès, sur les accidents du travail et maladies professionnelles et conditions de travail avec J. HODEBOURG, travaillant sur ces questions à la fédération des Métaux, prise en compte du dossier EBS, de celui du traitement et des importations des ordures ménagères et industrielles.

Des progrès sont enregistrés lors de dernières élections professionnelles : Textar, Euro-Alu, Match, Lapp, Continental...

Des **propositions** s'imposent pour continuer et en appellent certainement d'autres :

- que chaque syndicat d'entreprise examine le **parrainage** d'une entreprise inorganisée dans son secteur d'activité ou géographique,
- de voir la mise en place de **collectifs de militants** par secteur géographique d'habitation et examiner le parrainage sur les zones industrielles (en lien avec la campagne prud'homale),
- de poursuivre les rencontres avec les syndicats par le collectif, et revoir ceux déjà vus, pour aider, pour avancer ensemble dans la **démarche syndicale, activité revendicative, bataille des idées, renforcement**,
- de construire et d'établir rapidement le **plan de formation** en lien avec les syndicats et les besoins liés à l'activité,
- de réaliser un **matériel type plaquette** pour les nouveaux syndicats et le parrainage,
- de gagner ensemble le pari **d'une V.O. par syndicat** au minimum.

Le congrès de l'union locale a eu lieu le 13 mars 1992 avec 53 participants et 17 syndicats. Une C.E. de 31 camarades a été élue.

LE PROCHAIN EN DIRECT TRAITERA :

*** DE L'ACTIVITE DES COLLECTIFS**

*** DU BILAN FNI DU 1ER SEMESTRE AVEC LA PUBLICATION
DE LA LISTE DES PREMIERES UNIONS LOCALES A 100 %**

**FAITES NOUS CONNAITRE VOS RESULTATS LE PLUS RAPIDEMENT
POSSIBLE EN INDIQUANT LE NOMBRE DE FNI 1991, LE NOMBRE DE FNI 1992, LES
SYNDICATS A 100 %, LE NOMBRE D'ADHESIONS ET DE BASES NOUVELLES.**